

- Les prélèvements obligatoires en France - (10pts)

Les prélèvements obligatoires (PO) désignent l'ensemble des impositions, taxes et cotisations obligatoires ; il s'agit d'un agrégat de toutes les contributions non volontaires aux budgets des pouvoirs publics et de la Sécurité sociale. La Courbe de Laffer désigne une relation théorique mettant en cause le niveau des prélèvements obligatoires, à partir d'un certain seuil apparaît l'effet d'émission nuisant à l'efficacité de ces derniers. En France le taux des P.O. est particulièrement élevé (du niveau des pays nordiques), il a dépassé les 40% durant le quinquennat de François Hollande. Se pose la question du caractère confiscatoire de l'imposition. En France il faut distinguer entre l'impôt, contribution obligatoire ne donnant droit à aucune contrepartie ; les cotisations sociales, finançant la Sécurité sociale (couverture des risques sociaux) sur une logique assurantielle (et donc avec contrepartie), payées par l'employeur (part patronale et prélèvements sur salaire brut) ou par le bénéficiaire (artisans, indépendants et professions libérales). Le système fiscal français est quant à lui complexe, assez peu progressif (part prépondérante de la T.V.A. face à l'impôt sur le revenu, effort important de la classe moyenne) et assez peu lisible du fait de réformes régulières. La montée en puissance des finances locales a par ailleurs eu un impact sur les taux des impôts dits "locaux" (CET, taxe d'habitation, taxes foncières). Certains impôts (CSG et CRDS) brouillent la frontière entre imposition (leur qualité) et système assurantiel en finançant la Sécurité sociale.